

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 20 (1948)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Vers l'Union internationale des architectes : avant le Congrès de Lausanne, 28 juin - 1er juillet 1948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers l'Union internationale des architectes

Avant le Congrès de Lausanne (28 juin - 1^{er} juillet 1948)

Une nouvelle réunion du Comité central des « Réunions internationales d'architectes » a eu lieu à Paris, du 7 au 10 janvier, sous la présidence du professeur sir Patrick Abercrombie, de Londres.

En même temps s'est tenue une réunion de délégués du Comité permanent international des architectes, convoquée par M. Paul Vischer, de Bâle.

Les représentants des deux grandes associations internationales ont décidé la constitution du Comité provisoire de l'Union internationale des architectes, représentant officiellement les deux associations. Ce comité est chargé de diriger l'assemblée constitutive de l'Union, convoquée pour le 26 juin 1948 à Lausanne (Palais du Tribunal fédéral). Après avoir adopté le règlement de l'assemblée, le comité a également adopté le projet de statuts préparé par une commission spéciale. Ce projet sera soumis à toutes les organisations nationales d'architectes avant d'être présenté à la ratification de l'assemblée constitutive. Le comité a approuvé enfin les dispositions prises par le Comité provisoire suisse, organisateur du premier congrès de l'Union qui aura lieu à Lausanne du 28 juin au 1^{er} juillet 1948 et qui se prolongera par un voyage d'études dans les diverses régions du pays.

Le siège du comité provisoire de l'Union est à Paris, Grand-Palais, porte E, Cours-La-Reine.

* * *

Au cours d'une conférence, qui s'est tenue à Zurich le 16 janvier, le Comité d'organisation du congrès de Lausanne a présenté en outre aux comités de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et de la Fédération des architectes suisses un rapport détaillé de son activité.

Après avoir approuvé ces dispositions et proposé diverses mesures en vue de la coordination du congrès de Lausanne avec celui de Zurich (Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme) qui doit le précéder, les comités ont renouvelé leur confiance au Comité suisse de l'U. I. A. et l'ont assuré de leur plein appui dans l'organisation du premier congrès de l'Union.

* * *

Nous sommes heureux de donner ici le programme définitif des séances de travail du congrès :

PROGRAMME DES TRAVAUX DU CONGRÈS

Thème général :

L'ARCHITECTE DEVANT SES TACHES NOUVELLES

Rapporteur général : M. W. DUNKEL, F. A. S., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

Mardi 29 juin 1948, à 9 heures, à l'Aula de l'Université de Lausanne, Palais de Rumine.

L'ÉVOLUTION DE L'URBANISME

Introduction par M. W. DUNKEL, rapporteur général.

Premier thème de discussion :

L'ARCHITECTE ET L'URBANISME

L'urbanisme embrasse, aujourd'hui, des activités si variées que l'architecte ne saurait en aborder seul les problèmes.

Quel sera dès lors le rôle de l'architecte ?

Quelle sera la nature de la collaboration que lui apporteront l'ingénieur, l'économiste, le sociologue, le juriste auxquels incombe une part des études ?

Quelle est la situation de l'architecte en face des contraintes que lui impose le plan d'aménagement.

Président de la première séance de travail : M. H.-W. HOLFORD, A. R. I. B. A., A. M. T. P. I., Londres.

Rapporteur : M. A. HÖCHEL, F. A. S., professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève.

DEUXIÈME ET TROISIÈME SÉANCES DE TRAVAIL

Mercredi 30 juin 1948, à 9 heures et 14 heures, à l'Aula de l'Université de Lausanne, Palais de Rumine.

Deuxième thème de discussion :

L'ARCHITECTE ET L'INDUSTRIALISATION DU BATIMENT

1. L'évolution générale de notre civilisation mène de l'artisanat à l'industrie.

a) Croyez-vous possible de répondre aux énormes besoins actuels en recourant encore aux modes de construction traditionnels ?



- b) A quelles conditions la rationalisation des chantiers, la standardisation, la préfabrication peuvent-elles apporter à la construction la précision, la rapidité et l'ampleur de la production industrielle ?
- c) Quel rôle assignez-vous d'une part à l'élément standardisé, d'autre part au travail de l'artisan sur le chantier ?
2. En face de cette évolution, l'architecte doit préciser son attitude.
- a) Quelles possibilités l'architecte a-t-il de lutter avec succès contre les dangers possibles de la standardisation sans tomber dans l'erreur non moins lourde d'un retour au passé ? L'application judicieuse des éléments industrialisés peut-elle conduire à un style architectural qui soit l'expression de notre temps ?
- b) Sa collaboration avec le technicien devenant plus étroite, l'architecte doit-il approfondir ses connaissances techniques ?
- c) Les grands moyens techniques de l'industrialisation semblent ne pouvoir être mis en œuvre que par les collectivités ou par les grandes entreprises.
- L'indépendance traditionnelle de l'architecte est-elle encore concevable ? Une collaboration féconde est-elle néanmoins possible ?

Les auteurs des rapports répondant à ce thème de discussion sont invités à appuyer leur thèse par la présentation de plans, de schémas, de photos susceptibles d'être projetés et reproduits.

Président de la deuxième séance de discussion :
M. Marcel LODS, Paris.

Rapporteur : M. W. VETTER, F. A. S., Lausanne.

QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

Judi 1^{er} juillet 1948, à 9 h., à l'Aula de l'Université de Lausanne, Palais de Rumine.

Troisième thème de discussion :

L'ARCHITECTE, L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ

- Comment la profession d'architecte est-elle organisée dans votre pays ? Sous quelle forme votre activité professionnelle s'exerce-t-elle ?
- La clientèle privée de l'architecte tend à diminuer du fait que l'Etat ou les administrations publiques et privées deviennent peu à peu ses mandants les plus importants.
D'autre part, le statut du fonctionnaire exerce un attrait de plus en plus puissant sur l'architecte, au détriment du caractère libéral de son activité.
Voyez-vous un danger à cette situation ? Est-elle un obstacle au libre développement des facultés créatrices de l'architecte ou les encourage-t-elle ?
- L'art de bâtir souffre de la multiplicité croissante des tâches et de la diversité des programmes qui

s'imposent à l'architecte.

La spécialisation ou, sous un autre angle, la création d'équipes d'architectes sont-elles des mesures propres à y remédier ?

- Par l'importance de ses tâches, l'architecte doit occuper, aujourd'hui plus que jamais, une position de premier plan dans la société. Comment rendre cette position plus forte ?

Président de la troisième séance de discussion :
M. T. William Olsson, S. A. R., Goeteborg.

Rapporteur : M. H. BAUR, F. A. S., Bâle.

* * *

Le programme des diverses manifestations du congrès et des voyages d'études sera donné dans un prochain communiqué.

Nécrologie

M. Charles Chevalley, architecte S. I. A., à Lausanne, qui avait été nommé membre du Comité de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, il y a une année, est mort après quelques jours de maladie. Ce jeune architecte, plein de talent et dont la carrière s'annonçait brillante, s'intéressait tout particulièrement au problème du logement et y avait déjà apporté une solution fort heureuse dans la construction d'un groupe d'habitations pour la Société coopérative « Le Simple Logis », à Lausanne.

Le Comité de la Section romande perd en M. Chevalley un précieux collaborateur, une jeune force, une claire intelligence qui n'ont pas eu le temps, hélas, de s'affirmer pleinement.



Le seul porte-mine à 3 couleurs sans mécanisme pour le changement des couleurs.

FABRIQUE SUISSE DE CRAYONS CARAN D'ACHE, GENÈVE